

N/REF : 11/07/2025 10H45 C:000053 I:01252
V/REF : AC/C23723
V/Email reçu le Vendredi 11/07/2025 a 10H45

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. QBEC
IMMEUBLE : RES QUEBEC -QBEC
3/5, RUE DU QUEBEC
RESIDENCE QUEBEC
44000 NANTES

Rennes, le 24 Juillet 2025

Référence Marché: 024054-PBS-002-Lot6 Loire Atla
LOCALISATION : ALLEE 3 QUEBEC - MME DIAKHABY MR TOURE 07 80 10 38 70
LOGEMENT N° 117046, PORTE N°112, 11° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : REPARATION ROBINET MACHINE A LAVER
Donneur d'ordre : M. T CERMELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 21/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE SIPHON MACHINE A LAVER
FOURNITURE ET POSE ROBINET MACHINE A LAVER
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 22/07/25 a 11H54 M. T CERMELLI
1107: MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL036-Répar.Robinet MaL	1	46,00	46,00
1,00	PBL101-FP.Vidage complet pour MaL	1	85,00	85,00
TOTAL H.T.				131,00
T.V.A. a 10,00%				13,10
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>144,10</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.